

Directeur : Anthony TIPHAINE

GRIMPE TREMBLAY DEGAINÉ
86/88 Av du Général de Gaulle
77270 Villeparisis

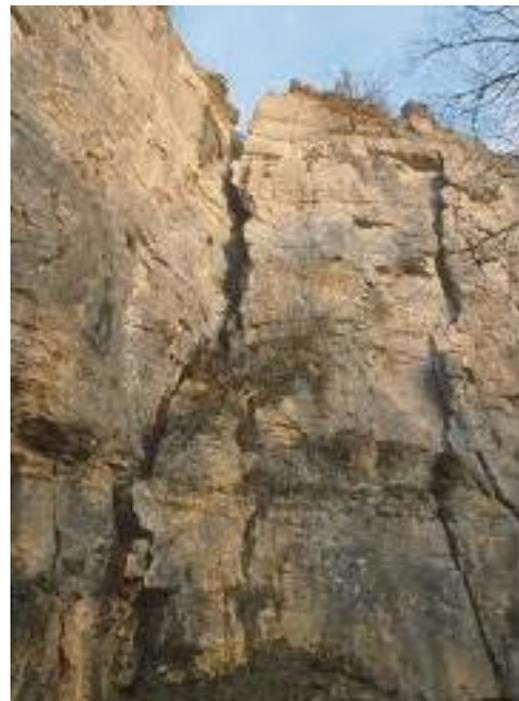


Président / Directeur : 06.51.29.19.55
Vice-Président : 06.48.94.27.91

Projet Pédagogique

Falaise de Hauteroche Et Vieux-château

Séjour du 21 au 24 mai 2020



Camping Municipal Alesia
15, rue du Dr Roux
21150 Venarey-les-Laumes

Sommaire

Description du séjour	Page 3
Les activités	Page 5
Objectifs généraux et opérationnels	Page 6
Planning du séjour	Page 7
La vie quotidienne	Page 9
Le rôle de chacun	Page 11
Les relations	Page 12
Les pièces à fournir	Page 14

Description du séjour

Le séjour est organisé par GTD, association loi de 1901, permet la pratique de l'escalade en milieu artificiel et naturel, c'est pourquoi nous organisons un séjour pour enfants et adolescents âgés de 10 à 17 ans au cœur de la Côte d'Or au milieu de la nature et de la roche qu'offre la falaise de Hauteroche et vieux-château.

A seulement 3 H de route de notre gymnase habituel, Hauteroche est une falaise faite en calcaire contrairement à vieux-château faite en granit. C'est 2 falaise reste accessible aux jeunes débutants (falaise école) qui pourront ainsi découvrir de magnifique paysage et d'autres types de falaises en dehors de l'Ile de France et ainsi grimper sur une falaise école entièrement équipé.

Le club doit déclarer ce séjour auprès de la DDCS 93, car nous accueillons des mineurs. Le club s'engage à vous transmettre le numéro de déclaration officiel et le numéro de contact du service.

Les enfants qui participeront au séjour seront âgés de 10 à 17 ans, originaires de la région Parisienne (plusieurs communes environnantes de Tremblay en France).

- ✚ L'équipe pédagogique sera composée de 5 adultes:
 - Un directeur Anthony TIPHAINE (BAFA, PSC1 + Brevet Animateur Escalade).
 - Une Assistante Sanitaire (PSC1).
 - 4 Diplômés (Brevets d'Animateurs Escalade + PSC1).

Transport :

Celui-ci est assuré grâce à 3 minibus de 9 places loués auprès d'un professionnel garantissant ainsi le bon état des véhicules. Les animateurs seront présents dans chacun des véhicules permettant de se relayer lors des trajets si besoin. Les règles de sécurité suivantes seront respectées pendant les différents trajets lors du séjour :

- Port obligatoire de la ceinture de sécurité.
- Pause d'au moins 20 minutes sur des aires de repos toutes les 2 heures.
- Respect scrupuleux du code de la route.

Les parents remettront au responsable du séjour une autorisation de transport signée avant le départ.

Les conducteurs des véhicules possèdent le permis B et 2 ans d'expérience minimum.

Hébergement :

Les enfants seront hébergés dans des chalets en bois dans le camping « Camping Municipal Alesia » sur la commune de Venarey-les-Laumes. Les jeunes seront hébergés dans des chalets composé d'un espace cuisine, salon-salle à manger, chambre et sanitaire. Le camping est équipé de sanitaires chauffés et douches commune aux autres campeurs, mais séparé individuellement par des cloisons et une porte fermée, un côté réservé aux filles et l'autre aux garçons.

La restauration :

Le repas du jeudi soir sera confectionné par un petit groupe d'enfants qui seront aidés par les animateurs dans la cuisine des chalets.

Le petit déjeuner est mis à disposition par les animateurs sur le lieu de rassemblement.

Le pique-nique du vendredi midi sera préparé également après le petit déjeuner par un autre groupe afin d'alterné les enfants qui y participent.



Pratique de l'escalade :

Les enfants seront répartis en binôme en fonction de leur niveau et de leur âge. Les enfants devront recréer les techniques enseignées lors des entraînements. Les initiateurs seront constamment présents avec les enfants pour veiller à leur sécurité et les aider dans leur ascension.

Les enfants devront respecter toutes les règles de sécurité fixées par les initiateurs.

Tarifcation :

Le club demande un financement à chaque famille et prend en charge le reste du séjour à sa charge.

✚ Le projet éducatif de GTD met en avant plusieurs points :

- Mettre en place des règles de vie collective respectant chaque individu, enfants ou adultes, dans ses choix, son identité culturelle et son rythme de vie.
- Proposer un cadre de vie permettant un réel dépassement
- Développer l'autonomie d'une manière progressive pouvant garantir la réussite
- Respect des autres et de l'environnement.

Les activités

- Activité Principale :

La pratique de l'escalade «Grimpe en tête » sur falaise de type couenne. Les jeunes devront s'équiper avec le matériel EPI mis à disposition du club qui est contrôlé régulièrement par un référent.

« La grimpe en tête » vise à poser les dégaines sur les spits prévu à cet effet pendant leur ascension vers le sommet.

Un topo sera mis à disposition des animateurs et des enfants afin de leur expliquer comment choisir leur voie et quel matériel est nécessaire.

Les Animateurs référents sur place veilleront au bon respect des consignes de sécurité et donneront des consignes pour aider les jeunes dans la progression de leur voie.

- Camping :

Accompagné les jeunes dans leur installation et la répartition des différents Chalets où ils vont passer 3 nuits.

Les animateurs veilleront au bon rangement et à la propreté de ce lieu avec tous les enfants.

De plus les enfants accompagnés des animateurs devront participer à la préparation du repas qui sera servi à l'ensemble de l'équipe.

- La veillée :

Le soir, une veillée aura lieu pour le bonheur des petits comme des grands.

Celle-ci pourra avoir lieu de regrouper tous les jeunes.

La veillée pourra revêtir plusieurs formes :

- grands jeux
- jeux d'expression
- partage d'expérience, etc.

Elle se terminera en douceur pour permettre un coucher dans le calme.

Objectifs généraux et objectifs opérationnels

Les enfants seront acteurs de leur séjour au contact de la nature et le la roche à travers leurs opinions, leurs volontés et leurs différences.

- ✚ Permettre à l'enfant d'appréhender l'environnement
 - Mise en place d'activités avec les différents éléments de la nature.

- ✚ Respecter des règles de vie collective et expression.
 - Etablir des règles lors de discussions avec les enfants.
 - Respecter le sommeil de l'enfant.
 - Mise en place de temps et de lieu où l'enfant pourra donner son avis.

- ✚ Les objectifs sportifs
 - Les jeunes vont pratiquer la grimpe en tête sur la falaise qui à différents aspect que la structure SAE
 - Grimpe en toute sécurité avec un langage adapté
 - Lecture d'un TOPO
 - Poser une moulinette
 - Descente en rappel
 - Crée une dynamique d'entraide entre les enfants pour dépasser leurs limites

Répartition des groupes avec 1 animateur minimum

Niveau 4A / 5B : 10-13 ans

Niveau 5B / 6A : 10- 13 ans

Niveau 4A / 5B : 14-17 ans

Niveau 5B / 6A : 14-17 ans

Après un échauffement réalisé en commun, les binômes seront constitués selon le niveau et l'âge des enfants. Chaque enfant commencera par grimper une voie en-deçà de son niveau lui permettant de découvrir les nouvelles sensations que procure l'escalade en falaise (contact avec le rocher, lecture de la voie).

Les enfants s'assurant entre eux, l'assureur doit être à l'écoute de son grimpeur et rester constamment concentrer sur son assurage.

La relation grimpeur/assureur est essentielle dans la réussite de la voie

Planning du séjour :

Jeudi 21 Mai 2020:

5h45: Départ de Tremblay-en France

9h00 : Arrivée sur place au camping, une pause et visite des lieux

9h45 : Départ vers la falaise

10h15 : Présentation du lieu de l'activité, des règles de sécurité, début de l'activité

12h30 : Pause repas

14h00 : Reprise de l'activité

17h30 : Retour au camping, douche, préparation du repas

19h30 : Repas

20h30 : Veillée

21h30 : Les enfants vont se coucher

Vendredi 22 Mai 2020:

8h30 : Lever des enfants

9h00 : Petit Déjeuner

9h45 : Départ vers la falaise

12h30 : Pause repas

14h00 : Reprise de l'activité

17h30 : Retour au camping, douche, préparation du repas

19h30 : Repas

20h30 : Veillée

21h30 : Les enfants vont se coucher

Samedi 23 Mai 2020 :

Même chose que vendredi

Dimanche 24 Mai 2020

8h30 : Lever des enfants

9h00 : Petit Déjeuner

9h30 : Rangement des chalets

10h30 : Activité au camping

12h00 : Repas

14h00 : Départ de Venarey-les-Laumes

18h00 : Arrivée à Tremblay

La vie quotidienne

Tout d'abord l'équipe devra toujours avoir à l'esprit durant la journée de la sécurité physique, matérielle, affective (en veillant à ce que les enfants ne perdent pas le contact avec leurs parents) et morale des enfants. Nous en sommes les garants.

- Le lever :

Nous mettrons en place un réveil en douceur en passant dans chaque chalet pour réveiller les enfants.

- Les repas :

Petit déjeuner : Les enfants des céréales, du pain, de la confiture ... et les boissons chaudes sous la surveillance d'un animateur. Le petit déjeuner est un repas primordial pour le bon déroulement de la journée, il faut veiller à ce que les enfants mangent.

Le déjeuner : Les enfants font leurs sandwiches

Le dîner : Un animateur se trouve à chaque table. Il veillera à ce que les enfants goûtent aux plats préparés, à l'ambiance sonore durant le repas.

Les repas seront confectionnés par les enfants aidés des animateurs avec les ingrédients achetés au paravent

Le goûter : Il sera mis à disposition par le/la cuisinière, les animateurs seront en charge de les récupérer.

- Rangement des chalets :

Veiller à ce que chaque enfant range ses affaires de couchage. Les affaires des enfants (linge, affaires de toilette,...) devront être rangées.

- La toilette et les douches :

C'est un moment très important et c'est aussi là que l'on découvre les petits bobos, boutons,... Attention les serviettes mouillées à faire sécher.

Le soir les animateurs veilleront à ce que les enfants mettent dans leurs sacs à linge sale les chaussettes, slips et tee-shirt. Après les douches, les enfants se mettront en pyjama ou s'habilleront en propre.

- Le coucher :

C'est un moment important dans la journée, il détermine le sommeil de la nuit et par conséquent la bonne forme du lendemain. Tous les animateurs ont un rôle important dans le déroulement du coucher.

- La santé :

Les fiches sanitaires et les médicaments seront récupérés et remis à l'assistant sanitaire. Les petits bobos seront soignés dans la chambre infirmerie et les traitements seront donnés au moment des repas.

- Le linge :

Un inventaire des affaires des enfants sera fait au début par les parents, les animateurs veilleront avec les enfants au linge jusqu'à la fin du séjour. Il faut être vigilant sur ce que mettent les enfants au sale.

- Le temps informel :

Ce temps aura lieu pendant les douches. C'est le moment où les enfants peuvent lire, écouter de la musique, ou ne rien faire. C'est un bon moment pour écrire le courrier.

- Téléphone / Internet :

Les enfants pourront appeler leurs parents le soir jusqu'à la veillé, s'ils ont un téléphone portable sinon les animateurs leur prêteront.

Les téléphones sont récupérer par les animateurs après la veillé et seront rendu le matin au petit déjeuner

Les jeunes pourront publier des messages sur le blog mis à disposition des parents afin de raconter leur expérience tout au long du séjour.

Les animateurs restent joignables tout au long de la journée et du séjour si un des parents avait besoin de les contacter.

Le rôle de chacun

- Le directeur :

Il est le garant du respect et du suivi du projet pédagogique. Il est le lien avec l'équipe d'animation, le gérant du camping et les parents des jeunes.

Il s'occupe également de la gestion du matériel, logistique, de la formation des animateurs, et du bien-être de tous.

Par une présence active à tout moment de la journée, il veille au bon déroulement du séjour. Il coordonne l'équipe et est disponible pour répondre à toutes les demandes de l'équipe d'animations ou des jeunes. Il organise le soir une réunion pour faire un bilan de la journée.

- L'assistant/L'assistante sanitaire :

Doit donner les traitements médicaux nécessaires (suite à ordonnance du médecin), soigner les petits bobos, contacter l'organisme d'urgence si un avis médical est nécessaire. Il doit également le signaler au directeur du séjour et le notifié dans le cahier infirmerie.

Veille à la bonne santé physique et morale de tous les enfants. Informe l'équipe en début de séjour des cas particuliers (régimes alimentaires, allergies, asthme,...). Reste disponible pour tous, en cas de soucis.

- Les animateurs :

Ils doivent tout d'abord assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils doivent également avoir une présence omniprésente sur les activités et un dialogue permanent avec les enfants.

Pour cela, il faudra être à l'écoute de chacun, enfants et adultes et avoir une part active dans les activités comme dans les moments d'activités quotidiennes.

Ils garantissent la bonne hygiène des enfants (toilette, douche, change) et leur santé (pull le soir, chausson, rythme de sommeil respecté).

Ils devront non seulement appréhender la vie collective et quotidienne mais également être impliqués activement dans la mise en place d'activités en lien avec la thématique du séjour.

Ils doivent participer à la réunion du soir animé par le directeur afin de faire le bilan de la journée passée et de prévoir la journée suivante.

Les relations

Règles de vie du centre non négociables

- Tabac :

Il est formellement interdit de fumer pour les jeunes (sauf cas exceptionnel, mais des mesures seront prises par les initiateurs auparavant en accord avec les parents et le jeune en question). Pour les adultes, il est interdit de fumer dans les locaux, lors des activités et devant les enfants.

- Droque :

Toute consommation de drogue est interdite en France ; aucune dérogation ne sera tolérée.

- Alcool :

Toute consommation d'alcool est prescrite pour les enfants mineurs et doit être modéré pour les adultes encadrant en dehors des temps d'activité.

- Mixité :

La mixité dans les mobil-homes (les chambres, sanitaires ...) est interdite pendant la durée du séjour. En cas de manque à cette règle, des mesures seront prises par les initiateurs, et les parents seront alertés.

- Respect :

De chacun, des horaires, du milieu et de ses habitants.
Des locaux et du matériel, des règles de sécurité.

La parole de l'enfant

A tout moment l'enfant ou l'adolescent pourra trouver un adulte pour l'écouter s'il en ressent le besoin, lui exprimer son avis, exposer un problème avec un autre enfant ou un adulte.

Il doit pouvoir parler avec l'adulte qu'il souhaite. Les initiateurs eux sont sujet à informer le directeur en temps réel, le directeur quant à lui se tient ne pas divulguer d'informations aux parents sauf cas d'urgence. D'autres moyens d'expression pourront être mis en place sur place tel qu'une boîte à idées...

Relation enfant/adulte

L'adulte est là pour garantir la sécurité affective, morale, physique et matérielle de l'enfant. Il est le garant du respect des règles de vie. Il devra lui-même être irréprochable par rapport à celles-ci, aucune violence, pas de grossièretés, respect de la parole de l'autre, bannissement de tout propos raciste, sexiste...

Documents à fournir :

Pour participer au séjour, les parents de chaque famille devront fournir :

- La fiche d'inscription (avec les coordonnées personnelles, l'autorisation parentale et le droit à l'image)
- La fiche « Règle à respecter » signé par les enfants et les parents
- L'autorisation de transport
- La fiche sanitaire (vaccination, allergies ...)
- La fiche trousseau (pour les vêtements)
- Le chèque de participation du séjour de 110€ à l'ordre de GRIMPE TREMBLAY DEGAINÉ